

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2.2 Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville

Contexte et enjeux

La présence d'arbres dans les agglomérations participe à l'amélioration du cadre de vie et a également pour intérêt d'assurer des fonctions écologiques importantes : climatisation naturelle, dépollution de l'air, création de zone d'humidité, préservation de la biodiversité...
 Trop souvent victimes de la pression urbanistique, les arbres n'en sont pas moins un patrimoine qui mérite d'être protégé et mis en valeur.
 Dans ce but, l'élaboration d'une Charte de l'Arbre, constitue un outil adapté afin de rassembler les outils juridiques et techniques permettant à tous les intervenants d'assurer la pérennité de ces éléments paysagers. Elle vise aussi à définir une sélection de silhouettes d'arbres (taille, emprise, densité du feuillage, période de chute des feuilles...) à même de s'intégrer au mieux dans les différents profils de voirie.
 La Ville de Troyes mène une politique du 1 pour 1, pour tout arbre abattu un arbre est replanté. En prenant en compte les arbres plantés lors de nouveaux aménagements (requalification des avenues Chomedey et Vanier, Place de l'Hôtel de Ville), le patrimoine arboricole de la Ville augmente chaque année.

Finalités de l'action

- Protéger le patrimoine existant
- Réduire les coûts d'entretien (ex : limitation des interventions de taille grâce à l'implantation d'espèces adaptées au contexte)
- Sensibiliser les différents intervenants
- Assurer la pérennité du patrimoine arboré

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Elaboration d'une Charte de l'Arbre	- Faciliter le choix des essences lors des projets et d'études - Sensibiliser à la bonne gestion du patrimoine arboricole	2012	Pas de coût d'investissement	100 % Ville de Troyes	Espaces Paysagers
Plantation de 260 arbres dans le cadre du projet de requalification des avenues Chomedey et Vanier	Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air	2013	Inclus dans le budget global du projet	Grand Troyes	Espaces Paysagers
Inscriptions dans une démarche de labellisation (Prix de l'arbre)	- Favoriser la reconnaissance des actions engagées en faveur de la qualité dans la gestion du patrimoine arboricole	2013	/	/	- Mission Développement Durable - Espaces paysagers

**Indicateurs
de suivi et
d'évaluation**

- Evolution du patrimoine arboricole
- Nombre de plantations d'arbre
- Evolution du coût d'entretien du patrimoine arboricole

Partenaires

Grand Troyes